



# L'INFO de votre *Quartier*

## Les Echoppes Le Vallon

Le Royal 32bis, avenue Jean Cordier 33600 PESSAC - Courriel: [lesechoppes.levallon@laposte.net](mailto:lesechoppes.levallon@laposte.net)

Tél. 05.56.46.31.83

N°3 Janvier 2010

### EDITO

#### Lien social !

Au seuil de cette nouvelle année, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2010.

Voici le troisième numéro de notre « Info du quartier »

Un an déjà! Renaissance était le thème du premier numéro et l'objectif que nous avons tous

« réveiller notre association »

C'est aujourd'hui chose faite, nous sommes de nouveau reconnus par la municipalité comme interlocuteurs de terrain pour ce qui concerne l'urbanisme, la voirie et relais d'information pour renforcer le lien social de notre beau quartier.

Il faut maintenir cet acquis et faire maintenant une priorité de l'organisation d'activités propres à nous rencontrer, et faire revivre notre comité des fêtes.

C'est l'objectif que le bureau du syndicat de quartier s'est fixé en 2010. Nous pourrons en débattre lors de l'assemblée générale du 24 janvier 2010 au « Royal ». A cette occasion nous vous détaillerons le programme d'activités envisagé.

Bonne année à toutes et tous.

Raymond DELCROIX Président.

### Comité des fêtes

Comme nous vous l'avons signalé dans les précédents numéros, nous agissons pour que notre quartier redevienne ce lieu d'échange et de partage; ce territoire créateur de lien social, que nous décrivons, avec bonheur, nombre d'anciens que nous croisons.

Le syndicat de quartier a remis en place un Comité des fêtes. Il sera chargé d'organiser plusieurs manifestations qui nous l'espérons vous plairont et surtout rassembleront le plus grand nombre.

Alors, demandez le programme 2010 !!! (Dates prévisionnelles, sous réserve de modification.)

Nous connaissons les premiers rois et reines du quartier au cours de la dégustation de la traditionnelle Galette des rois qui se déroulera au Royal, le **dimanche 24 janvier** de 10h.00 à 11h.00, en préambule de l'**assemblée générale** du Syndicat de quartier.

Bingo ! Le **dimanche 28 mars**, de nombreux lots du LOTO n'attendent plus que vos cartons et vos jetons.

Le **26 septembre**, nous vous convions au traditionnel repas du quartier. Nous invitons bien entendu, les plus anciens.

Avant les fêtes, le **07 novembre**, que diriez-vous d'un concert (offert par la municipalité) suivi d'un apéritif.

Enfin, nous n'avons pas oublié les plus jeunes qui croiseront la route du père Noël, le **dimanche 05 décembre**.

Nous espérons vous retrouver nombreux à chacun de ces événements. Et nous ne manquons pas de vous informer au cours de l'année, des modalités de participation.



Quelques photos de la soirée du 18 septembre



## La rencontre du quartier avec nos élus, ou, une promenade dans les rues du quartier.

Le 18 octobre dernier, nous finalisons la renaissance du quartier en invitant Monsieur le Maire de Pessac et des représentants du conseil municipal à participer à notre réunion de quartier. Monsieur le député Rousset (président de la région) nous a fait l'honneur de sa présence. L'objectif clairement affiché à l'ordre du jour, était de faire un point de situation sur l'état du quartier au niveau de la voirie, et d'obtenir des informations de nos élus sur: son avenir, les actions de la municipalité offertes aux personnes âgées et les relations associatives.

Le point sur la voirie a été l'occasion de présenter un diaporama préparé par le bureau, montrant des photographies prises dans nos rues, pour mettre en exergue la somme des travaux qu'il reste à faire pour améliorer la sécurité et le confort des riverains. Plus ou moins bien apprécié par les élus présents, ce document visuel a permis d'obtenir de la part de Monsieur le Maire, la constitution d'un groupe de travail entre les élus, les services de la mairie et les représentants du quartier pour réaliser un plan d'action en vue de l'amélioration de notre voirie.

Tout ne sera pas fait en un jour, nombreux sont ceux qui le savent mieux que moi. Mais, si cette promesse aboutit (tout sera fait pour qu'elle aboutisse), nous avancerons avec le souci de satisfaire tout un chacun.

Le projet du Pin Vert, que nous a présenté Monsieur Verdon, montre une volonté de densifier la population dans le périmètre de la rocade, sans trop changer la physionomie des quartiers. Le nôtre est touché par cette demande de logement au centre ville. La zone décrite par « Pin Vert » est située entre l'avenue du docteur Nancel Penard au nord, la voie de chemin de fer au sud, la rue du bas Brion (centre Leclerc) à l'est et les rues du Pin Vert- du Pont de Chiquet à l'ouest (Zyke). Au moins les petits propriétaires, dans le périmètre concerné, devraient-ils garder leur libre choix puisqu'aucune acquisition publique n'est prévue. Tout devrait se faire dans le cadre du marché foncier entre particuliers ou entre particuliers et opérateurs fonciers.

Cependant, nous restons vigilants sur les projets, et la mairie conformément à son discours sur la concertation doit nous associer aux avant-projets.

## Les SENIORS

En juillet dernier, Madame Edith Moncoucut (adjoindée déléguée à la petite enfance, aux séniors, à la santé et au handicap et conseillère générale de notre canton) a invité les directeurs de maison de retraite, les représentants de syndicat et comité de quartier et les présidents de clubs du 3<sup>e</sup> âge pour faire le point sur l'enquête menée auprès des séniors au cours du premier semestre.

L'objet de cette enquête était de déterminer ce que peut apporter le réseau culturel aux clubs séniors d'une part, et ce que peuvent apporter les syndicats de quartier aux séniors isolés. Elle a été diligentée auprès des clubs du 3<sup>e</sup> âge.

Il faudrait que les équipes d'animation des clubs rajeunissent, ce qui a été la toute première réflexion invoquée à la suite des remarques faites par une majorité de présidents de clubs.

Le développement des projets pour bien vivre dans son quartier afin de conserver une mixité générationnelle est un des axes majeurs que fait ressortir l'enquête.

Mme Barthelot (responsable à la médiathèque) rappelle qu'environ 500 personnes visitent régulièrement l'espace séniors, dont 54% de moins de 75 ans. Elle rappelle l'existence des lundis de la connaissance (conférences mensuelles) et d'un cours d'apprentissage multimédia. Elle fait part également de la possibilité de portage de livres prêtés à domicile.

L'action de parrainage a également été évoquée avec la possibilité de se faire connaître auprès de la Mairie pour se déclarer soit comme personne ayant besoin d'un parrain pour profiter des services de la ville, soit comme parrain disposé à aider une personne âgée (formulaires disponibles à l'accueil de la Mairie).

Monsieur le Maire a conclu la réunion en insistant sur l'importance qu'il attache à la connaissance des séniors isolés et que chacun se pose la question de savoir comment accompagner cet isolement.

Lors de la réunion du 18 octobre, Madame Edith Moncoucut a également pris la parole, à notre invitation, pour présenter les différentes actions de la ville au profit des séniors :

Repas offert par Monsieur le Maire au mois de novembre ainsi que son almanach:

Boîte de chocolat offert par Monsieur le Maire

Un goûter offert par Monsieur le Maire

Lien culturel : (nouveau : dispositif de parrainage pour prendre en charge une personne à mobilité réduite) / portage des livres à domicile

Lien sportif OMS

Service de téléassistance

Carrefour des métiers du grand âge

Logement adapté et solidaire

Voyage à prix réduits

Elle nous informe du service espace séniors (accueil, informations, aide) qui se trouve à la Mairie.

Le syndicat de quartier est prêt à jouer un rôle dans l'aide aux séniors, et particulièrement auprès des isolés. Ceux qui le souhaitent peuvent se faire connaître auprès d'un membre du bureau.



Nom ..... Prénom.....

Adresse .....

Vous souhaitez adhérer:

oui  non

Si vous désirez recevoir par internet la revue de presse relative aux diverses infos concernant le quartier, indiquez votre adresse email .....

### Questionnaire familial

Nbre d'enfant(s) de 0 à 9 ans.....

Année de naissance du ou des adhérents majeurs.

...../.....

